



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

GROUPEMENT DE COMMANDES

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION / COMMUNE DE SAINT-LOUIS / COMMUNE DE KEMBS / COMMUNE DE BLOTZHEIM / COMMUNE DE VILLAGE-NEUF / COMMUNE DE BUSCHWILLER / COMMUNE DE SIERENTZ / COMMUNE DE LANDSER / COMMUNE DE UFFHEIM / COMMUNE DE HELFRANTZKIRCH / COMMUNE DE STEINBRUNN-LE-HAUT / COMMUNE DE KAPPELEN / COMMUNE DE MAGSTATT-LE-BAS / COMMUNE DE GEISPITZEN / COMMUNE DE BRINCKHEIM / COMMUNE DE MAGSTATT-LE-HAUT / COMMUNE DE LEYMEN / COMMUNE DE FOLGENSBURG / COMMUNE DE MICHELBACH-LE-BAS / COMMUNE DE WENTZWILLER / COMMUNE DE HAGENTHAL-LE-HAUT / COMMUNE DE MICHELBACH-LE-HAUT

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 SAINT-LOUIS Cedex
Pays : France
Tel : 03.89.70.90.70
Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : oui

Les membres du groupement de commandes sont : SAINT-LOUIS Agglomération / Commune de Saint-Louis / Commune de Kembs / Commune de Blotzheim / Commune de Village-Neuf / Commune de Buschwiller / Commune de Sierentz / Commune de Landser / Commune de Uffheim / Commune de Helfrantzkirch / Commune de Steinbrunn-le-Haut / Commune de Kappelen / Commune de Magstatt-le-Bas / Commune de Geispitzen / Commune de Brinckheim / Commune de Magstatt-le-Haut / Commune de Leymen / Commune de Folgensbourg / Commune de Michelbach-le-Bas / Commune de Wentzwiller / Commune de Hagenthal-le-Haut / Commune de Michelbach-le-Haut

2. Objet de la consultation :

Intitulé :

Fourniture, pose et maintenance de défibrillateurs

Procédure de passation : Appel d'offres ouvert (soumis aux dispositions de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

Caractéristiques principales :

Le présent accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes fixe les conditions d'exécution des prestations de fourniture, pose et maintenance de défibrillateurs.



Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Lieu(x) d'exécution : SAINT-LOUIS Agglomération

Durée de l'accord-cadre - délai d'exécution des prestations

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 48 mois fermes à compter de sa date de notification au titulaire, il n'est pas reconductible.

Pour les fournitures, le délai de livraison (conforme aux indications du candidat dans le cadre de son mémoire technique) et d'exécution des prestations sera précisé dans chaque bon de commande, dont la notification vaut ordre de commencer l'exécution des prestations. Ce délai s'entend en jours calendaires.

Chaque bon de commande pourra également comprendre la commande de la maintenance éventuellement associée aux équipements. Cette maintenance démarrera à compter de la date de réception des équipements associés. Le bon de commande précisera la durée du contrat de maintenance choisie, par tranche d'une année, dans la limite de 4 ans à compter de la réception de l'équipement.

Les prestations de maintenance pourront ainsi se poursuivre au-delà de la durée maximale du marché pour les équipements acquis avant son échéance.

Type d'accord-cadre : Accord-cadre de fournitures et services

Publication au JOUE : OUI

Lieu principal d'exécution : Code NUTS : FRF12

L'avis implique l'établissement d'un marché public.

Classification CPV :

33 18 21 00 - 0 : Défibrillateur

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Accord-cadre couvert par l'AMP : OUI

Informations sur les lots : Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

Variantes :

Les variantes sont-elles autorisées : NON

Options : OUI

Description de ces options :

Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique

L'accord-cadre s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires : NON



3. Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique :

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT :

Cautionnement et garanties exigées :

Aucun cautionnement ou garantie ne sera exigé du candidat.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :

Prestations autofinancées par chaque membre du groupement de commandes.

Modalités de paiement : selon les articles R.2191-3 à R.2191-63 du Code de la Commande Publique.

Délai global de paiement : 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :

L'accord-cadre pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Situation propre des opérateurs, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment complétée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment complétée par le candidat.
- Attestation sur l'honneur jointe au règlement de la consultation ou équivalent attestant que le candidat n'a fait l'objet d'aucune interdiction de concourir visée aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la Commande Publique. En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- La liste des principaux fournitures et/ou services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les références produites sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;
- La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
- La déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique que le candidat mettra en œuvre pour la réalisation des prestations ;
- Les certificats de qualifications professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen.



En cas de groupement, ces renseignements sont à fournir par chaque cotraitant, sauf la lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner (imprimé DC1).

4. Procédure :

Type de procédure : ouverte

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix	60 %
2	Qualité de l'offre	40 %

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

Date limite de réception des offres :

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Lieu d'ouverture des offres : SAINT-LOUIS Agglomération. Séance non publique.

5. Renseignements complémentaires :

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert soumis aux dispositions de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande mono attributaire passé en application des articles L2125 - 1 ; R2161 - 1 à 6 et R2161 - 13 et 14 du Code de la Commande Publique.

Il est conclu sans montant minimum ni montant maximum et fixe toutes les conditions d'exécution des prestations. Il est exécuté au fur et à mesure de l'établissement de bons de commande émis par les membres du groupement de commandes.

Précisions concernant les critères d'attribution des offres :

La notation des différents critères de jugement des offres des candidats est explicitée à l'article 6.2 du règlement de la consultation.

Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et disponible uniquement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : <http://www.marches-publics.info>. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité.



L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications). Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (<http://www.marches-publics.info>) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...).

Modalités de remise des offres :

Aucune transmission des offres sous format papier (remise contre récépissé, ou pli recommandé avec avis de réception postal si l'offre est envoyée par la poste, ou Chronopost remis contre signature) n'est autorisée pour cette consultation.

L'acheteur public impose la transmission des plis des candidats par voie électronique sécurisée à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.info>.

La procédure de dépôt des plis sur le site est détaillée dans l'annexe 2 au règlement de la consultation.

Renseignements complémentaires :

L'obtention des renseignements et documents complémentaires est explicitée à l'article 8 du règlement de la consultation.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges
Préfecture de Meurthe-et-Moselle
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24



E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : Mercredi 2 octobre 2019

